

INFORMATIONS

Index

La situation linguistique au Brésil – Carina Monteiro1

La situation linguistique au Brésil

Un bref résumé sur les langues parlées dans le pays

Possédant des dimensions continentales, le Brésil a une très riche diversité culturelle, conséquence du mélange entre la contribution des Blancs, des Noirs et des Indiens pour la formation de la nationalité. Son panorama linguistique est complexe : aujourd'hui, le portugais, les langues autochtones, les langues africaines (généralement utilisées dans les rituels religieux), les langues de l'immigration (par exemple, l'italien, l'allemand, l'espagnol et le japonais) et la langue de frontière, une sorte

de mixture entre le portugais et l'espagnol – y sont parlées.

L'ensemble de la population s'exprime en portugais, la langue officielle. Le Brésil est le seul pays lusophone sur le continent - ce qui lui donne une identité culturelle différente par rapport à d'autres pays d'Amérique. Cependant, ce n'est pas comme le portugais européen, c'est une langue déjà modifiée, avec des caractéristiques propres de vocabulaire, prononciation et syntaxe.

Dans le pays, la réalité linguistique découle d'un processus historique de domination et de soumission. Au début de la colonisation, des centaines de langues indigènes étaient parlées. Les gens les connaissaient comme

langues générales, dont la base était essentiellement la langue tupinamba. Elles ont coexisté avec le portugais jusqu'à la mise en place de la politique de « lusitanisation » du Marquis de Pombal, quand de différentes langues ont été soumises à un processus d'anéantissement. À partir de cette époque-là, le portugais est devenu plus répandu. Actuellement, il existe encore environ 180 langues autochtones, mais on constate que la plupart est en danger d'extinction.

À côté de la colonisation portugaise, l'immigration a joué un rôle important dans le paysage linguistique brésilien.

Grâce aux vagues d'immigrants qui sont arrivés au pays depuis la seconde moitié du XX^e siècle, des communautés de locuteurs de l'allemand, de l'italien, du

japonais, entre autres langues, se sont formées. Au départ, il y avait des écoles et des églises qui utilisaient des langues de l'immigration partout. Néanmoins, pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement brésilien a établi des directrices destinées à la nationalisation des institutions. Ensuite, il a interdit le fonctionnement des écoles où les matières étaient enseignées en langue étrangère. De plus, la circulation des journaux qui faisaient usage de ces langues a également été défendue.

Aujourd'hui, principalement dans les communautés du Sud, une partie des immigrés garde leur langue d'origine. Toutefois, le nombre de descendants de personnes qui parlent encore la langue de leurs ancêtres est en déclin et se limite aux zones agricoles et aux

populations plus âgées, au fur et à mesure que de nouvelles générations apprennent la langue portugaise en première place.

Dans le domaine juridique, la question a été examinée par la Constitution de 1988. L'article 13 dispose que le portugais est la langue officielle de la République Fédérative du Brésil. Ensuite, l'article 231 reconnaît le droit des Indiens à préserver leur organisme social, leurs coutumes, leurs langues, leurs croyances et leurs traditions. Encore, le deuxième paragraphe de l'article 210 exige que: « L'enseignement fondamentale régulier sera en portugais, en assurant également aux communautés indigènes l'utilisation de leur langue maternelle et de leur processus d'apprentissage. » Donc, il y a vraiment une reconnaissance de l'existence

des langues autochtones dans la réalité linguistique au Brésil. Pourtant, par rapport aux langues de l'immigration, on n'a rien dit.

Pour conclure, il est important de préciser que la langue anglaise est aussi présente dans le curriculum scolaire, toutefois, le niveau de la maîtrise de cette langue n'est pas encore significatif. De plus, l'espagnol commence à être enseigné dans les écoles à la suite du processus d'intégration culturelle entre le Brésil et les pays de langue espagnole participant du Mercosul. ●

Par Carina Monteiro
Le Magazine AF, n° 12.